

## **Ma Commune j'y tiens : le Gouvernement doit lui laisser ses moyens !**

Alors que le Premier Ministre annonce **une réduction de 5 % des dépenses des collectivités à partir de 2025**, cette mesure risque de porter un coup fatal à nos services publics de proximité, déjà fragilisés par des décisions antérieures.

La récente proposition de la Cour des Comptes, visant à **supprimer 100 000 agents territoriaux d'ici à 2030**, reflète une vision purement comptable qui ignore la réalité des besoins de nos communes.

Cela menace directement la capacité des collectivités à maintenir des services essentiels, notamment dans les zones rurales et les quartiers les plus démunis. Les collectivités locales, qui ne peuvent présenter de budgets en déséquilibre contrairement à l'État, se voyant imposer des charges financières croissantes.

Depuis la **suppression de la taxe d'habitation**, les communes ont perdu une source de revenus cruciale, et les compensations promises par l'État sont non seulement insuffisantes, mais souvent opaques et illisibles.

Par ailleurs, la décision de **réduire drastiquement les crédits du Fonds vert**, pourtant indispensables à la transition énergétique de nos infrastructures, notamment scolaires, est une nouvelle attaque contre les efforts locaux pour répondre aux enjeux environnementaux. L'objectif de rénover 40 000 bâtiments scolaires en dix ans, fixé par le Président de la République, devient illusoire face à ces réductions budgétaires.

Enfin, parmi les mesures envisagées par le Gouvernement, **la hausse de la cotisation employeur à la CNRACL (Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales)** sans aucune concertation avec les premiers intéressés va mécaniquement augmenter les dépenses en fonctionnement de nos collectivités. Les collectivités de proximité que sont les communes sont, par la diversité de leurs interventions, au cœur de l'action publique et participent à soutenir le tissu économique local par le biais notamment des investissements qu'elles sont en capacité de faire.

**Nos collectivités locales sont un pilier essentiel du lien social, de la solidarité et de la cohésion nationale. Elles méritent le respect et le soutien, et non des mesures qui mettent en péril leur existence même.**

**C'est pour cela que Gonfreville l'Orcher se mobilise, avec l'Association des Maires de France, contre ces mesures annoncées et pour le maintien des services publics de proximité.**

**Vous êtes donc vivement convié au Conseil Municipal du 18 Novembre, afin d'assister en début de séance à la défense des services publics de proximité et au vote d'une Motion.**